

Irshad ABDUL MUNAF

Le Président

REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 11 du jeudi2910/2020 Par téléconférence

| <u>Présents</u> : |
|--|
| Président : M. Irshad ABDUL MUNAF Membres : M. PARIS Bernard, M. Bruno FONTAINE, M. Jean Luc ROYER, M. Dominique URBATRO. |
| Administratif LRF : M. Eric TOURON |
| |
| Ordre du jour : |
| 1. Réévaluation des frais d'arbitrage 2020 |
| 1. Réévaluation des frais d'arbitrage 2020 |
| Compte tenu du contexte exceptionnel et des efforts consentis par la Ligue Réunionnaise de Football en faveur des clubs Compte tenu que les frais d'arbitrage des matchs à élimination directe seront pris en charge intégralement par la Lig Réunionnaise de Football |
| La Régionale d'Arbitrage, à la demande du Comité Directeur de la LRF, valide la proposition de réduction des fra d'arbitrage de 20% sur l'ensemble des compétitions « championnats » de toutes catégories jusqu'à la fin de la saison 2020 |
| Le corps arbitral se joint à l'effort collectif ayant pour objectif la reprise sereine des compétitions pour le bien du jeu. |
| L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h. |

Bernard PARIS

Le Secrétaire de séance